

| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 40          | 40                                  |

Date de la convocation  
18 mai 2021

Numéro de la délibération  
21-12

Objet de la Délibération

Participation au projet  
Let'sGo4Climate du  
programme LIFE



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 4 juin 2021  
Et publication ou notification  
Le 4 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-et-un, le premier juin à dix-huit heures,  
Le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-huit mai deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Gidéum de Gidy sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Sylvie SYLVERE (Suppléante de Thierry BRACQUEMOND, Huêtres), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (St-Pérvy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Suppléant de Hubert JOLLIET, Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Jean-Noël PAILLET (Suppléant de Denis PELLE, St-Pérvy-la-Colombe), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant d'Odile BRET, Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC, Cléry-Saint-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLEE, Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièdes-en-Beauce).

**Assistaient également :**

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André).

Ainsi que : Benoit PERDEREAU (Maire de Gidy).

**Objectifs :**

Le programme LIFE doit permettre d'élaborer et **expérimenter une méthodologie d'appropriation citoyenne de la transition énergétique**, ceci accompagnée d'une gouvernance régionale partagée.

A terme, l'ensemble de cet accompagnement et de cette sensibilisation des habitants vise à accélérer la production des énergies renouvelables par des collectifs citoyens locaux et à **recentrer ainsi les retombées énergétiques et financières des projets vers le territoire et ses habitants.**

La démarche LIFE vise à :

- Décentraliser la gouvernance de l'énergie sur les territoires et leurs collectifs, développer des synergies entre acteurs de l'énergie incluant les citoyens.
- Favoriser la montée en compétence et en capacité des collectivités et animateurs territoriaux.
- Développer et promouvoir les outils d'aide à la décision pour les collectivités et les acteurs économiques.
- Diminuer la consommation énergétique.
- Renforcer le recours aux énergies renouvelables

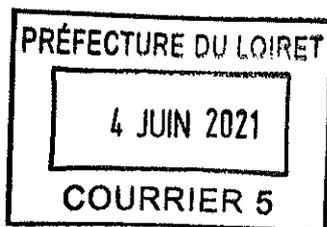
| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 40          | 40                                  |

Date de la convocation  
18 mai 2021

Numéro de la délibération  
21-12

Objet de la Délibération

Participation au projet  
Let'sGo4Climate du  
programme LIFE



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le .....  
Et publication ou notification  
Le .....

Historique et cadre régional :

En juillet 2020, les services de la Région se sont rapprochés des territoires pour leur présenter les contours et objectifs d'une candidature que la Région pourrait proposer à la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets LIFE.

Ce projet LIFE, porté par la Région, doit permettre de « favoriser l'appropriation locale et collective de la transition énergétique ».

Considérant que ce projet était complémentaire des actions initiées depuis 10 ans par le Pays Loire Beauce, les agents du Pays ont souhaité que celui-ci apporte son soutien à la candidature de la Région auprès de la Commission européenne.

A l'automne 2021, la candidature de la Région déposée auprès de la Commission européenne s'appuie sur le soutien de 14 partenaires dont ADEME, GRDF, Enedis, Lig'Air, OREGES, Energy-Cities, Energie Partagée, REScoop.eu, Tours Métropole, Bourges Plus (agglo), Agglopolys (Blois), Loche Sud Touraine, PETR Montargois-en-Gâtinais et le PETR Pays Loire Beauce.

En mars 2021, la Région a informé ses partenaires qu'elle avait été retenue par la Commission européenne. Des réunions de travail ont eu lieu en avril et mai. Une réponse définitive est attendue pour juin de la part de la Commission européenne.

La Région souhaite que les territoires qui ont appuyé sa candidature s'engagent de façon concrète dans la mise en œuvre du projet.

Actions attendues du PETR Pays Loire Beauce :

- Réaliser un diagnostic territorial : récolte des données « énergie »
- Former 40 acteurs sur le territoire : animer les modules de formation
- Expérimenter la démarche d'appropriation : recruter un panel de 100 habitants et mettre en œuvre les 4 ateliers participatifs
- Evaluer la démarche : impact des actions sur le projet régional
- Développer une culture de sobriété : « L'Avant-Première », accompagner le citoyen vers un mode de vie plus sobre en carbone et en permettre le récit, déployer les défis « citoyens pour le climat »

*Une fois ces actions terminées :*

- Elaborer, former, expérimenter et diffuser le kit de répliquabilité (pour diffusion auprès de 12 autres territoires de la région),
- Contribuer à la structuration d'un centre régional de ressources et de conseils, soutien sur mesure des porteurs d'actions collectives,
- Sensibiliser les élus aux opportunités des collectifs citoyens,
- Communiquer (site internet, les panneaux d'information et les rapports de vulgarisation),
- Participer à la gestion du projet (partenariat, administratif, financier).

| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 40          | 40                                  |

Date de la convocation  
18 mai 2021

Numéro de la délibération  
21-12

Objet de la Délibération

Participation au projet  
Let'sGo4Climate du  
programme LIFE

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Plan de financement prévisionnel pour le PETR Pays Loire Beauce et temps agent dédié sur 3 ans :

Les agents du PETR Pays Loire Beauce et de la région Centre Val-de-Loire ont estimé qu'il sera nécessaire de flécher 0.5 ETP la première année, puis 0.2 ETP les trois suivantes, pour un total de 249 jours de travail sur les quatre années.

Le coût total estimé sur 4 ans est de 65 312,80 €, dont 35 922,04 € sont financés par le programme LIFE.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

| DEPENSES PREVISIONNELLES  |                    | RECETTES PREVISIONNELLES                        |                            |
|---|--------------------|---|----------------------------|
| Animation des actions (y compris les frais généraux) du projet LIFE Let'sGo4Climate | 65 312,80 €        | Programme LIFE (55%)<br>Pays Loire Beauce (45%) | 35 922,04 €<br>29 390,76 € |
| <b>TOTAL TTC</b>  | <b>65 312,80 €</b> | <b>TOTAL TTC</b>                                | <b>65 312,80 €</b>         |

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'accord de partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire valant validation de la participation du PETR Pays Loire Beauce au programme LIFE « let's go 4 climate ».
- De solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du programme LIFE 2021-2025, pour la participation au projet « let's go 4 climate », au taux maximum.
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires et à signer l'ensemble des actes afférents à cette délibération.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ MOINS 4 ABSTENTIONS**

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

  
Frédéric CUILLERIER

